

AIBiz - AI for Business Professionals

Durée: 1 Jour Réf de cours: GK840031

Résumé:

L'intelligence artificielle (IA) n'est pas simplement une technologie ou un processus de plus à prendre en compte par l'entreprise - il s'agit d'une véritable force de rupture, qui permet d'atteindre un niveau de résultats inédit dans tous les secteurs d'activité. Même les organisations qui résistent à l'adoption de l'IA en ressentiront l'impact. Si une entreprise veut prospérer et survivre dans ce contexte économique en pleine mutation, elle devra exploiter la puissance de l'IA.

Ce cours est conçu pour aider les professionnels IT à comprendre et à dépasser les bases de l'IA pour appliquer les concepts de l'IA en entreprise. Il vous permettra d'acquérir les connaissances essentielles en matière d'IA dont vous aurez besoin pour faire progresser votre entreprise.

Mis à jour 3/10/2024

Public visé:

Ce cours est principalement destiné aux décideurs, aux consultants, aux chefs de produits et de projets et à tous ceux qui souhaitent développer leur entreprise en exploitant la puissance de l'IA. Les personnes souhaitant explorer les concepts de base de l'IA peuvent également suivre ce cours.

Ce cours est aussi destiné à aider les participants à se préparer à l'obtention du titre CertNexus® AIBIZ™ (examen AIZ-210).

Objectifs pédagogiques:

- A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :
- Identifier les fonctions de l'IA dans l'entreprise
- Décrire les principes fondamentaux de l'IA
- Mettre en œuvre les exigences de l'entreprise en matière d'IA

Pré-requis:

Pour pouvoir suivre ce cours avec succès, vous devez avoir une connaissance de base des processus d'entreprise et des concepts généraux de l'entreprise. Vous devez également avoir au moins une compréhension de base des ressources et des systèmes de technologie de l'information, y compris les réseaux, les ordinateurs et les autres appareils électroniques utilisés dans l'entreprise.

Contenu:

Module 1 : Les fondamentaux de l'IA

- A : Une brève histoire de l'IA
- B : Concepts de l'IA

Module 2 : Fonctions de l'IA dans l'entreprise

- A : Améliorer l'expérience de l'utilisateur
- B : Segmenter les publics
- C : Sécuriser les actifs
- D : Optimiser les processus

Module 3 : Mise en œuvre des exigences de l'entreprise en matière d'IA

- A : Identifier les exigences en matière de conception
- B : Identifier les exigences en matière de données
- C : Identifier les risques liés à la mise en œuvre de l'IA
- D : Développer une stratégie d'IA

Méthodes pédagogiques :

Un support de cours officiel sera fourni aux participants.

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- En fin de formation, le participant est invité à s'auto-évaluer sur l'atteinte des objectifs énoncés, et à répondre à un questionnaire de satisfaction qui sera ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou "booking form" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- Attention, si cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés avant le début de la session pour vous inscrire via moncompteformation.gouv.fr.

Accueil des bénéficiaires :

- En cas de handicap : plus d'info sur globalknowledge.fr/handicap
- Le Règlement intérieur est disponible sur globalknowledge.fr/reglement